

La préservation de la biodiversité passe aussi par sa découverte par le plus grand nombre. Par un cheminement sinueux, le visiteur pénètre au cœur de boisements naturels, où les arbres évoluent et vieillissent librement sans intervention humaine, au bénéfice de nombreuses espèces. La balade se termine dans un observatoire aménagé pour profiter du spectacle d'oiseaux sur l'étang des Aigrettes...



Observatoires : Tourisme et nature



Abandonnées au 20ème siècle, les prairies humides du sud du lac ont été restaurées pour favoriser la biodiversité qu'elles abritent. Elles sont aujourd'hui entretenues par une fauche et un pâturage dit « extensifs », c'est-à-dire respectueux de l'environnement. Un petit troupeau de vaches Aubrac, race rustique adaptée à ces conditions difficiles, vient paître la végétation.

La gestion du site conservatoire

Fiche d'identité



Année de classement
APPB ou APB : 1988



Site Natura 2000 : lac du Bourget et marais
de Chautagne



Surface :
131 ha



16 plantes et 190 espèces
animales protégées



Milieux : roselières, prairies et boisements
humides, herbiers aquatiques...



Communes concernées : Le Bourget-
du-Lac, Viviers-du-Lac



Circulation de
véhicule à moteurs
interdite



En bref

Arrêté de Protection des Biotopes du sud du lac du Bourget
Date : création le 06/10/1988
Code national : FR3800203
L'intégralité de l'arrêté est téléchargeable sur le site :
www.observatoire.savoie.equipement-agriculture.gouv.fr

Pourquoi un APPB ?

Certaines zones naturelles sont si précieuses qu'elles méritent une protection spéciale. C'est là qu'intervient l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB ou APB), introduit en vertu de la loi sur la protection de la nature et mis en place depuis les années 80. Imaginez-le comme un bouclier pour la nature. L'APPB défend des écosystèmes fragiles et rares, ressources essentielles de services pour nous, comme la purification de l'eau, la régulation du climat et l'habitat pour les espèces.

Quand un APPB est en place, il encadre nos activités pour minimiser les impacts et les menaces sur ces trésors naturels. Ensemble, préservons ces sites incroyables et leur biodiversité qui les rend si spéciaux, pour continuer à profiter de leurs bienfaits.

Contacts

Régimentation
D.D.T de la Savoie
Service Environnement, eau, forêt
L'Adret - 1 rue des Cévennes - BP 1106
73011 CHAMBERY Cedex
Tel : 04 79 71 72 93
ddt-seef@savoie.gouv.fr
www.savoie.gouv.fr



Gestionnaire du site
Conservatoire d'espaces naturels de Savoie
Bâtiment Le Prieuré - 165, route de Chambéry
73 370 LE BOURGET-DU-LAC
Tél : 04 79 25 20 32
info@cen-savoie.org
www.cen-savoie.org



Financé par



Haute migratoire : Fulgures et autres



Grande surface en eau offrant des zones de quiétude et de migration en abondance (mollusques et herbiers) : le lac du Bourget est une halte de premier choix pour les oiseaux migrateurs et ceux qui descendent du nord pour passer l'hiver. Il constitue d'ailleurs un site d'importance internationale pour le fulgure milouin et la nette rousse.

La violette élevée



Grande violette aux fleurs mauve pâle, elle pousse tardivement. Comme son nom l'indique, elle est rare et menacée, ce qui lui vaut d'être protégée en France. Elle se plaît dans les marais de la rive sud du lac qui abritent l'une des deux seules stations connues en Savoie.



Le retour de la cistude d'Europe

Présente depuis les temps préhistoriques, la cistude avait disparu des rives du lac au 20ème siècle. Le CEN Savoie l'a réintroduite après avoir réalisé d'importants travaux pour lui recréer des conditions d'accueil favorables. Cette tortue aquatique dispose d'une anatomie parfaitement adaptée à la nage : pattes palmées, longue queue effilée servant de gouvernail...

La nusserrolle verderolle

Cette petite fauvette insectivore aux couleurs discrètes se rencontre en Savoie entre mai et septembre, dans les marais de plaine notamment. Si elle ne se distingue pas par son plumage, elle présente un revanche des capacités vocales exceptionnelles : elle peut imiter jusqu'à 210 autres espèces, qu'elle intègre à son propre chant.

Présente depuis les temps préhistoriques, la cistude avait disparu des rives du lac au 20ème siècle. Le CEN Savoie l'a réintroduite après avoir réalisé d'importants travaux pour lui recréer des conditions d'accueil favorables. Cette tortue aquatique dispose d'une anatomie parfaitement adaptée à la nage : pattes palmées, longue queue effilée servant de gouvernail...

Les herbiers aquatiques



Les roselières sont des lieux de vie essentiels pour de nombreux animaux : oiseaux, petits mammifères comme les chenilles de noctuelles qui passent l'hiver dans la tige creuse des roseaux). Précieuses allées, elles permettent d'éviter que les berges du lac ne s'érodent et jouent un rôle important dans l'épuration des eaux.

Selon la profondeur et la transparence de l'eau, les plantes aquatiques usent de différentes stratégies pour se développer : flottant librement dans l'eau (comme les lentilles d'eau), enracinées avec uniquement des feuilles flottant en surface (néonphars) ou complètement immergées (characées). Parmi les originaux, citons l'utriculaire dont le comportement est carnivore !

Les rives sud du lac du Bourget



Ministère de l'environnement
**Arrêtés Préfectoraux de
Protection de Biotope**
Création le 06/10/1988

À retenir

Dernier témoin d'un marais qui se prolongeait autrefois jusqu'à Chambéry, la rive sud du lac du Bourget concentre de multiples joyaux du patrimoine culturel et naturel savoyard. Cette zone humide fut durant le Moyen Age, un haut lieu de la cour de Savoie, en attestent encore aujourd'hui les vestiges du château de Thomas II et les douves qui le ceinturent. Son extraordinaire richesse en espèces lui provient, d'une part de la diversité des milieux naturels qui composent le site et forment une mosaïque remarquable (boisements et prairies humides, étangs...), et d'autre part, de la localisation du lac du Bourget sur un axe majeur de migration des oiseaux d'eau entre le nord et le sud de l'Europe. Grâce aux mesures mises en place pour préserver le site, près de 600 plantes et environ 220 espèces d'oiseaux ont ainsi été observées !

Petite chronique

Les marais du sud du lac ont connu de profondes modifications dès le 18ème siècle avec l'endiguement de la Leysse, cours d'eau qui les inondait autrefois régulièrement, et la mise en culture de grandes surfaces pour produire du foin et de la blache (litière pour le bétail). Deux siècles plus tard, la fauche est progressivement abandonnée pour laisser place à des plantations de peupliers, et la Leysse est détournée de son lit originel, transformant encore les milieux naturels. Les pressions se multipliaient par ailleurs : construction de l'aéroport, urbanisation, extension des zones d'activités et des axes de communication. Face à la destruction alarmante de ce havre naturel, le Conservatoire du littoral en a acquis la quasi-totalité et d'importants travaux de restauration ont été engagés dès le début des années 1990, afin de permettre à la rive sud de retrouver ses fonctionnalités écologiques et la beauté exceptionnelle de ses paysages.



APPB des Rives sud du lac du Bourget



- 1 Château de Thomas II discrètement caché dans l'écrin de verdure de l'étang des Aigrettes
- 2 Observatoire ouvert au public et étang des Aigrettes
- 3 Sentier aménagé accessible à tous, pour partir à la découverte des milieux humides
- 4 Les platières, prairie humide entretenue par pâturage
- 5 Domaine d'acclimatation et point d'observation de la tortue cistude

Bourget-Du-Lac

Voglans

- Contour de APPB
- Milieaux**
 - Zones humides
 - Forêts
 - Milieus à végétation arbustive et/ou herbacée
 - Zones agricoles
- Étangs & cours d'eau**
 - Cours d'eau
 - Lacs / Plans d'eau
- Voies de communication & bâti**
 - Parkings
 - Observatoire
 - Bâtiments
 - Sentiers
 - Pistes cyclables
 - Routes
 - Voies ferrées

